

AVOCATS

REGLEMENT CEE N° 831/97 du 07.05.97 (JOCE du 08.05.97)

Dispositions	Catégories		
	EXTRA	I	II
Valeur commerciale	Qualité supérieure	Bonne qualité	Qualité marchande
I - CARACTERISTIQUES MINIMALES			
Les avocats doivent être :	<ul style="list-style-type: none"> - entiers, - sains, sont exclus pourriture ou altérations (impropres à la consommation) - propres, pratiquement exempts de matières étrangères visibles - pratiquement exempts de parasites ou d'attaques de parasites - exempts de dommages causés par le froid, - pédoncule < 10 mm, coupe franche (absence n'est pas un défaut si point d'attache est sec et intact) - exempts d'humidité extérieure anormale, d'odeur et/ou de saveur étrangères - soigneusement cueillis et développement permettant processus de maturation, - les fruits mûrs ne doivent pas être amers. 		
II - CARACTERISTIQUES QUALITATIVES			
<ul style="list-style-type: none"> . Forme . Coloration . Défauts - Pédoncule (si présent) 	<ul style="list-style-type: none"> - Typique de la variété - Typique de la variété - Très légères altérations superficielles - Intact 	<ul style="list-style-type: none"> - Typique de la variété - Typique de la variété - Légers défauts de l'épiderme et brûlures de soleil < 4 cm² - Légèrement endommagé 	<ul style="list-style-type: none"> - Défauts de forme - Défauts de coloration - Défauts de l'épiderme et brûlures de soleil < 6 cm² - Endommagé
III - CALIBRAGE (poids)			
Poids minimal	125 g		
Echelle	4 : 781/1220 ; 6 : 576/780 ; 8 : 461/575 ; 10 : 366/460 ; 12 : 306/365 ; 14 : 266/305 ; 16 : 236/265 ; 18 : 211/235 ; 20 : 191/210 ; 22 : 171/190 ; 24 : 156/170 ; 26 : 146/155 ; 28 : 136/145 ; 30 : 125/135		
IV - TOLERANCES (nombre ou poids)			
. Qualité	5 %	10 %	10 %
. Calibre	10 %	10 %	10 %
V - EMBALLAGE ET PRESENTATION			
<ul style="list-style-type: none"> . Homogénéité . Conditionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - origine - variété - qualité - calibre - protection convenable du produit - matériaux et papiers neufs et non nocifs - colis exempts de corps étrangers 		
VI - MARQUAGE			
. Identification	Oui	Oui	Oui
. Nature produit	si non visible de l'extérieur		
. Variété	Oui	Oui	Oui
. Origine	Oui	Oui	Oui
. Catégorie	Oui	Oui	Oui
. Calibre	Poids minimal et maximal		
	Numéro de code + nombre de fruits si ¹ du numéro de code ou code + poids net colis		